

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Etudes Technologiques
Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Kélibia



DEMANDE DE VERIFICATION DE NOTE
SEMESTRE 1
2018-2019

NOM ET PRENOM :

CIN :

TEL :

NIVEAU :

ENSEIGNANT CHARGE DU COURS :

Matières demandées

Matières	Note accordée

Kélibia, le

Signature de l'étudiant :

TRES IMPORTANT

Article 1 : Les demandes doivent être déposées auprès du bureau d'ordre de l'ISSETKL au plus tard 01 semaine après la délibération. Toute demande tardive ne sera pas acceptée.

Article 2 : La vérification de la note n'est pas une double correction ; il s'agit d'une vérification matérielle de la copie par l'administration (total des points, partie corrigée...)

Article 3 : La vérification de la note peut entraîner aussi bien le maintien de la note, que sa révision à la hausse ou à la baisse.